

## *Chapitre 8*

### *Les Partis Politiques et les Élections*

#### *I. La Droite et la Gauche*

- la Convention révolutionnaire
  - les partis conservateurs, monarchistes, s'asseyent droite dans l'hémicycle
  - les réformateurs, radicaux et révolutionnaires, s'asseyent gauche
- la droite et la gauche se distinguent selon plusieurs critères:
  - le statut socio-économique
  - l'attitude du rôle de l'État dans la vie économique
  - les dirigistes, qui favorisent l'intervention de l'État, peuvent être de droite ou de gauche
  - les libéraux, qui ne veulent qu'une intervention minimale de l'État, sont en général de droite, mais peuvent être de gauche
  - le rôle de diverses institutions comme l'Église, la police, etc.
- A cause de cette diversité, il y a plusieurs grands partis politiques en France. En général:
  - les partis de droite sont conservateurs, favorisent le maintien du statut quo. Ils sont souvent en faveur de l'Église catholique, tout en restant laïcs
  - les partis de gauches représentent les réformateurs, qui veulent changer la structure sociale. Ils symbolisent la laïcité, préconisent les droits des minorités, et favorisent une meilleure répartition des revenus

#### *II. Partis Politiques*

Il y a une trentaine de partis politiques en France. La droite et la gauche sont composées chacune de trois partis principaux.

- *Partis de droite*
  - UMP: Union pour un mouvement populaire: droite laïque, libéral/dirigiste, conservateur, nationaliste
    - C'est le parti fondé par Charles de Gaulle
    - C'est le plus grand parti de droite
    - Ses idées:
      - défenseur de la famille traditionnelle
      - État fort, respect de la loi et de l'ordre
      - libéralisme conservateur en économie (prône l'économie de marché)
      - dirigiste parce qu'il soutient l'intervention de l'État pour protéger les entreprises
  - UDF: Union pour la démocratie française: centre-droite laïque, libéral, réformateur, pro-européen et atlantiste
    - Il a été créé par Valéry Giscard d'Estaing en 1976, avec d'anciens partis de centre droite et centre gauche
    - Deux courants idéologiques divergents:
      - courant libéral (conservateur): économique libéral, anti-interventionniste
      - courant social-démocrate: préconise des réformes sociales
    - L'UDF s'allie souvent avec l'UMP, mais forme quelquefois une coalition avec la gauche
    - L'UDF est moins nationaliste que l'UMP, pro-européen et pro-OTAN
  - FN: Front National: extrême-droite catholique; conservateur, nationaliste, anti-européen
    - Créé par Jean-Marie Le Pen

- Parti d'extrême-droite, réactionnaire et xénophobe
  - propose de renvoyer les immigrés chez eux
  - s'oppose à l'avortement
  - s'oppose à l'Union européenne et à l'Otan
  - Les grands partis de droite refusent de faire coalition avec le FN
- *Partis de gauche*
  - PS: Parti socialiste: gauche la que, dirigiste, réformateur, social-démocrate, pro-européen
    - C'est le plus grand parti de gauche, il fait appel aux Français de toutes les classes sociales
    - Son idéologie:
      - philosophie de base: meilleure répartition des richesses pour réduire les inégalités sociales
      - évolue vers une politique sociale-démocrate: justice sociale, amélioration des conditions de travail
      - respect de la propriété privée, mais favorise la puissance et l'intervention de l'État dans certains secteurs de la vie sociale et de l'économie de la France
  - PC: Parti communiste: gauche la que, dirigiste, réformateur, marxiste, anti-européen
    - le PC est basé sur l'idéologie marxiste de la lutte des classes
    - il a été très populaire après la deuxième guerre mondiale cause de son rôle dans la Résistance (20% des suffrages)
    - il a presque disparu en partie cause de la disparition de la classe ouvrière, composée aujourd'hui en grande partie d'immigrés
  - Les Verts: tendance gauche, dirigiste, réformateur, écologiste, pro-européen
    - Créé en 1984
    - préoccupation croissante avec l'environnement
    - désenchantement vis-à-vis des partis traditionnels
    - les Verts ont tendance à former une coalition avec la gauche, bien qu'ils soient indépendants
    - Ils ont eu une représentation à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1997
    - Leur influence la plus grande est au niveau de la politique locale
- *Les changements de la scène politique française depuis les années 1980*
  - apparition de l'extrême-droite xénophobe, qui fait appel aux couches sociales les moins favorisées
  - apparition des Verts, qui attirent des votes de la droite et de la gauche
  - transformation du parti socialiste, de plus en plus centriste
  - La France est de plus en plus dominée par les classes moyennes, sans attachement idéologique

### *III. Les Élections en France*

- Constitution de 1848: droit de vote pour tous les hommes âgés d'au moins 21 ans
- Constitution de 1946: droit de vote aux hommes et aux femmes âgés d'au moins 21 ans
- 1974: droit de vote aux hommes et aux femmes âgés d'au moins 18 ans
- Conditions du droit de vote:
  - citoyen français
  - 18 ans
  - être inscrit sur les listes électorales et avoir une carte d'électeur comme preuve de domicile de la commune

- pour les Français résidant à l'étranger: vote par correspondance ou à l'ambassade ou au consulat
- Les élections sont toujours un dimanche
- Puisque la France a un système de partis multiples, les candidats n'obtiennent jamais la majorité absolue au premier tour, il y a donc presque toujours un deuxième tour, où s'affrontent les deux candidats qui ont reçu le plus grand nombre de voix au premier tour

|                 |       |                                       |                                                                                                                  |
|-----------------|-------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| présidentielles | 5 ans | uninominal, majoritaire               | peuvent avoir un cycle irrégulier si le président meurt durant son mandat                                        |
| législatives    | 5 ans | uninominal, majoritaire               | élection de l'assemblée nationale; peuvent avoir un cycle irrégulier si le président de la république la dissout |
| cantonales      | 3 ans | uninominal, majoritaire               | élection du conseil général                                                                                      |
| municipales     | 6 ans | liste, majoritaire ou proportionnelle | régulières; les petites communes ont un conseil du même parti, les grandes, non                                  |
| régionales      | 6 ans | liste proportionnelle                 | régulières                                                                                                       |
| européennes     | 5 ans | liste proportionnelle                 | régulières                                                                                                       |

- Campagne électorale
  - la campagne s'ouvre 15 jours avant le premier tour des élections
  - chaque candidat dispose de deux heures d'émission gratuite; il n'y a pas de publicité politique
  - le taux de participation aux élections est très élevé: 70% aux dernières présidentielles de 2002

#### IV. Les Réformes électorales

Deux grandes réformes électorales ont été approuvées par le Parlement en 2000:

- *Limitation au cumul des mandats électoraux*
  - Députés-maires
    - le premier échelon pour les politiques en France est souvent de se faire élire maire (mandat municipal), puis de se faire élire député à l'Assemblée nationale (mandat législatif)
    - il est difficile pour les députés-maires de cumuler leurs fonctions, l'une étant locale, l'autre nationale
  - Députés-sénateurs
    - il était possible avant la réforme d'être à la fois député et sénateur
    - le travail exigé par ces deux fonctions ne peut être accompli proprement par une seule personne
  - La réforme a donc limité le cumul des mandats:
    - une limite de deux mandats locaux est imposée à tous
    - de multiples mandats locaux sont incompatibles avec un mandat national. On peut être député-maire mais non pas député-maire-président du conseil général
    - un mandat de député ne peut être cumulé avec un mandat sénatorial
    - un mandat de parlementaire national ne peut être cumulé avec un mandat au Parlement européen

- *Loi sur la parité*
  - La France était l'un des pays européens avec le plus petit nombre de femmes élues
  - La France est le premier pays à avoir adopté la parité entre les hommes et les femmes au niveau politique
    - les partisans de la parité pensent que la loi doit obliger les partis politiques à instituer un quota, ou pourcentage déterminé, sur les listes électorales (beaucoup de scrutin se font par liste)
    - les opposants considèrent que c'est une discrimination contraire à l'idéal républicain
- La loi de 2000, appliquée pour la première fois en 2001, concerne les élections européennes, régionales et municipales (sauf les petites communes): chaque liste doit comporter un nombre égal d'hommes et de femmes
  - Conseils municipaux: 22% de femmes en 1995, 33% en 2001 (48% dans les grandes communes): la France excède le seuil minimal de 30% recommandé par la Commission européenne
  - Maires: de 8% en 1995, on est passé à 11%
  - Législatives de 2002
    - les partis politiques doivent présenter un nombre de candidats féminins de 48 à 52% sous peine de sanction financière.
    - mais, puisque le scrutin est uninominal, beaucoup de personnes ne votent pas pour une femme
    - les femmes représentaient 39% des candidates en 2002, contre 23% en 1997, certains partis ont préféré payer une amende
    - le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale est passé de 11% en 1997 à 12% en 2002

## V. La Classe politique

- On désigne ainsi les hommes et femmes qui tiennent les premières places dans la vie politique nationale
- On peut parler de "classe politique" car beaucoup de ces personnes ont une expérience commune
  - beaucoup sont d'anciens élèves de l'École Nationale d'Administration
  - beaucoup sont donc des professionnels qui se sont préparés pour une carrière dans la fonction publique
- L'Ena, créée en 1945 est d'un accès difficile
- Tous les présidents de la V<sup>e</sup> république et la majorité des Premiers ministres sont des énarques

*Mise à jour : 14 février 2009*